

Magazine d'informations • Mars 2021

DUGNY

plus #01

Un nouveau
cadre de vie
se dessine p.4

SOMMAIRE



PORTRAIT



PLUS D'ACTION



PLUS D'ACTUS



PLUS D'IMAGES



PLUS D'HISTOIRE



PLUS D'EXPRESSION



PLUS D'INFOS



Chères Dugnysiennes, chers Dugnysiens,

Dans quelques instants, vous allez feuilleter les pages du premier numéro de *Dugny Plus*, la nouvelle formule de votre magazine d'informations municipales.

Comme dans toutes les collectivités, le magazine de la Ville constitue l'un des principaux liens de communication avec les habitants. Grâce à sa présentation, plus sobre et élégante, *Dugny Plus* vous présentera une actualité proche de vous tout en mettant en lumière les différentes actions municipales.

Qui dit nouveau format, dit aussi nouvelle structure. Afin que vous y retrouviez toutes les informations dont vous avez besoin, nous avons fait le choix de donner une place importante aux actualités du quotidien.

Et parce que nous voulons un magazine vivant et davantage tourné vers vous, les illustrations et les témoignages y trouveront également toute leur place.

“ Nous voulons
un magazine vivant
et davantage tourné
vers vous !

En bref, *Dugny Plus* c'est une nouvelle pagination, davantage d'informations, davantage d'illustrations, mais c'est surtout un coût de fabrication réduit grâce à l'utilisation d'un papier moins onéreux pour la collectivité et qui est issu d'une forêt gérée durablement.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Quentin GESELL
Maire de Dugny



DOSSIER

Un nouveau cadre de vie se dessine pour Dugny

Avec la transformation de l'Aire des Vents en un véritable parc, l'agrandissement du parc départemental Georges Valbon sur le terrain des essences, la réouverture de la Vieille-Mer ou encore la diversification des essences arboricoles sur l'espace public municipal... c'est un tout nouveau cadre de vie qui se dessine pour Dugny !

Une aire qui devient parc

Adieu les grandes allées goudronnées et les événements démesurés, bonjour les pelouses transformées en prairies et boisées avec près de 8 300 nouveaux arbres plantés dès 2021.

L'illustration ci-contre vous permet de vous projeter dans la métamorphose que va connaître l'Aire des Vents avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Afin d'en faire un espace ouvert toute l'année bénéficiant à tous, la société de livraison des ouvrages olympiques et le département de la Seine-Saint-Denis travaillent de concert pour transformer l'Aire des Vents en un véritable parc départemental de 20 hectares. Les cyclistes y trouveront toujours leur place grâce à un anneau cyclable d'une distance de 1,5 km. A cela s'ajouteront des agrès sportifs et de

loisirs pour lesquels les associations locales seront prochainement consultées par le Département.

Une nouvelle entrée pour les Dugnysiens

En une de ce journal, vous pouvez apercevoir ce à quoi ressemblera la nouvelle entrée du parc qui desservira les quartiers Maurice Thorez et Georges Pompidou et qui jouxtera également le futur Village des Médias. Elle permettra aux habitants de la cité-jardin L'Eguiller et de la cité Saint-Exupéry de rejoindre la gare du Tram 11 Express par un cheminement plus agréable et plus rapide. Deux autres entrées verront également le jour depuis le futur quartier olympique.

L'aire des vents de demain c'est :

20 ha
de parc

1,5 km
anneau
cyclable

8 300
arbres plantés
en 2021

13 hectares supplémentaires pour le Parc Georges Valbon

A quelques pas de l'Aire des Vents mais aussi de la gare du tram 11 express, l'ancien centre de ravitaillement des hydrocarbures des Armées, connu sous le nom de « Terrain des Essences » situé sur le territoire de La Courneuve, va lui aussi ouvrir une nouvelle page. En effet, cet espace de 13 hectares, qui fut un endroit stratégique durant la 2^{de} Guerre Mondiale, va être entièrement dépollué puis aménagé afin d'agrandir le parc départemental Georges Valbon au lendemain des Jeux de 2024.

Il deviendra, dès 2021, la propriété du conseil départemental. Les travaux estimés à 12 millions d'euros seront entièrement pris en charge par la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO).



Vue du Terrain des essences intégré au parc G. Valbon après les Jeux
©Tu Verras/CD93

La Ville diversifie ses essences arboricoles



Durant l'année 2020, 16 arbres ont été abattus dans Dugny pour des raisons de sécurité suite à des développements de maladie ou à la mort sur pied de certains d'entre eux. Pour conserver le patrimoine arboré et ses bienfaits (rafraichissement de l'air, filtration des eaux de pluies, diminution de la vitesse du vent, filtration des polluants, etc.), 24 arbres ont été plantés sur les sites suivants : mail Guynemer, école Jean Jaurès et Marcel Cachin, rue Léo Lagrange, rue Lucien Cotton, rue Félix Fallières, Petit Bois, Cimetière et rue Guynemer. Pour les arbres d'alignement, la Ville a repris les mêmes variétés sauf pour la rue Lucien Cotton où la présence d'un champignon pourrait compromettre les nouvelles plantations.

Dans les écoles et les autres sites, de nouvelles espèces ont été choisies en fonction de leur esthétique mais également pour leur robustesse et leur adaptation aux conditions urbaines. Les espèces suivantes ont été retenues : érables champêtres, poiriers à fleurs, cerisiers à fleurs, platanes à feuilles d'érable, robiniers faux-acacia, épine noire, chênes à feuilles de châtaignier, bourdaines, lilas des Indes, cytises, arbres de Judée, arbres à neige et oliviers. Le coût de la plantation 2020 s'élève à 17 930 euros.



Redécouverte de la Vieille-Mer : un projet qui s'éclaircit

La Vieille-Mer est une petite rivière qui s'est transformée au fil des décennies en canalisation souterraine. Aujourd'hui, la Ville se mobilise avec le Conseil départemental et le SIAAP pour faire remonter ce cours d'eau à la surface. Une véritable opportunité pour améliorer le cadre de vie des Dugnysiens.

Une rivière connue depuis le XIII^{ème} siècle

Vous ne le savez peut-être pas, mais lorsque vous vous promenez dans le parc départemental Georges Valbon, vous marchez potentiellement au-dessus d'un ru : la Vieille-Mer !

Les premières cartes de l'histoire du territoire font apparaître cette rivière au XIII^{ème} siècle. Véritable atout pour des objectifs agricoles jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, la Vieille-Mer a vu son rôle évoluer au lendemain de la 2^{nde} guerre mondiale. Busée à partir des années 1950 en raison de l'urbanisation du territoire, la Vieille-Mer disparaît du paysage dugnysien, exceptée sur une centaine de mètres à la frontière du Val-d'Oise.

6 km de rivière souterraine

Prolongement de la confluence du Croult et de la Morée, la Vieille-Mer prend donc racine au nord de Dugny avant de parcourir près de 6 km pour se jeter dans la Seine, tout en traversant le parc Georges Valbon. Depuis plusieurs années, le réseau d'assainissement s'est développé, permettant ainsi de lancer des études de faisabilité de ce projet unique et historique en Seine-Saint-Denis. Méconnue et oubliée, la Vieille-Mer attire ainsi à nouveau les regards vers elle.

Les élus locaux mobilisés

Seul candidat aux élections municipales de 2020 à avoir abordé la question de la Vieille-Mer, le Maire de Dugny, Quentin Gesell, ainsi que son adjoint au développement durable, Dominique Gaulon, ont souhaité rapidement se mobiliser en faveur de ce projet qui améliorera considérablement le cadre de vie des Dugnysiens.

C'est ainsi qu'une première réunion de travail s'est tenue le 15 décembre dernier à l'Espace Victor Hugo en présence de Belaïde Bedreddine, vice-président du Conseil départemental en charge de l'écologie urbaine.

Une deuxième rencontre a ensuite eu lieu courant janvier avec Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président du Conseil régional d'Île-de-France.

Les planètes semblent désormais s'aligner pour que ce projet puisse voir le jour durant le mandat.



La rue Chardavoine poursuit sa mue !

Alors que la cité Paul Langevin poursuit sa métamorphose opérée par Seine-Saint-Denis Habitat, la Ville de Dugny souhaite également améliorer la voie principale traversant ce quartier : la rue Albert Chardavoine. Point d'étape sur le chantier de cet axe dugnysien essentiel.

Alors qu'elle constitue l'une des rues les plus importantes de Dugny, la rue Albert Chardavoine avait un réel besoin de requalification et de pacification. C'est pourquoi une première phase de travaux avait été réalisée il y a un an, entre les rues Guynemer et Curie. La deuxième étape de cette métamorphose est engagée depuis le début de l'hiver et ce sont déjà près de 300 mètres de trottoirs qui ont été réalisés, dont 200 remis en service, entre les rues P. et M. Curie et M. Henniaux.

Depuis février, le chantier se concentre désormais sur la création de 21 nouvelles places de stationnement côté pair du trottoir. Cet objectif permettra d'empêcher aux automobilistes de stationner sur le trottoir tout en proposant de nouveaux emplacements pour les véhicules. Les cheminements piétons respecteront les normes d'accessibilité.

Afin de renforcer la sécurité routière de ce secteur très fréquenté, deux nouveaux plateaux ralentisseurs seront également créés. L'un à hauteur de l'allée d'Arsonval, le second au croisement des rues A. Chardavoine et M. Henniaux.

Dans le même temps, et sur le même tronçon, la Ville de Dugny procède à des travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement qui desservent les habitations, en partenariat avec Paris Terres d'Envol. Une nouvelle étape, programmée au début du printemps, consistera à rénover les voies de circulation, à implanter le mobilier urbain et la signalisation qui agrémenteront le secteur.

En parallèle, la ville travaille d'ores et déjà pour la phase 3 de la rue, située entre la rue Maurice Henniaux et l'avenue du Général de Gaulle qui devrait être réalisée en 2022.

Durant la période de travaux, il est important de faire preuve d'une grande prudence au volant en empruntant la rue Chardavoine.

Il est impératif de réduire sa vitesse (limitée à 30km/h) : la signalisation peut être modifiée et des ouvriers ainsi que des engins peuvent être présents sur les voies de circulation. Merci à tous.

Le quartier de La Comète respire !

Après un an et demi de travaux et plusieurs mois d'interruption à cause du contexte sanitaire, l'opération d'enfouissement des réseaux aériens se déroulant à La Comète s'est achevée le vendredi 5 février dernier.

Cette opération, démarrée en avril 2019, a généré de nombreuses perturbations dans la vie des riverains.

Hormis quelques finitions à venir qui parachèveront l'opération, le quartier profite désormais d'un cadre de vie amélioré :

- Les réseaux aériens anarchiques laissent à présent la place à un ciel dégagé.
- De nouveaux branchements électriques efficaces alimentent chaque parcelle.
- Le réseau téléphonique est fiabilisé.
- De nouveaux trottoirs favorisent un déplacement piétonnier plus serein.
- Installation d'une nouvelle caméra (rue de la Prévoyance) afin de lutter contre les dépôts sauvages et les incivilités.
- Installation de dispositifs ralentisseurs rue Amelin pour limiter la vitesse de circulation des véhicules au cœur du quartier.
- Réfection des marquages au sol, mise aux normes PMR pour sécuriser les passages piétons (rue de l'Extension, rue Amelin, croisements avec les rues de la Prévoyance et de la Mutualité).
- Suppression des panneaux publicitaires illégaux afin d'éliminer les pollutions visuelles.
- Installation de mobilier urbain et de corbeilles de rue afin d'améliorer la propreté.
- Sécurisation de la zone des terrains acquis par la ville en préparation du programme de démolition et réhabilitation des parcelles.

D'autres travaux au quartier de La Comète restent à faire, c'est pourquoi la Ville de Dugny mettra en place les actions suivantes dans les mois à venir :



Collège Jean-Baptiste Clément : une médiatrice pour sensibiliser les jeunes

Depuis le 9 novembre dernier, Zoya Chaudry intervient comme médiatrice sociale dans l'établissement scolaire auprès des collégiens.

Un nouveau dispositif a été mis en place sur le collège Jean-Baptiste Clément depuis maintenant cinq mois. Celui-ci, en partenariat avec l'Etat, l'Éducation nationale et la Ville de Dugny, est piloté par Citéo, opérateur national de médiation sociale. La tâche a été confiée à Zoya Chaudry. Elle assure une présence rassurante et dissuasive à l'intérieur mais également à l'extérieur du collège pour identifier les situations de violence et de conflits. *"Ce qui revient le plus souvent est le problème des réseaux sociaux, explique-t-elle. Ils viennent se confier, je les reçois un par un et ensuite j'organise une confrontation où on essaye de les amener à la raison"*. Elle accompagne les collégiens et leurs familles individuellement ou collectivement, sur les questions d'absentéisme, de comportement,

de décrochage scolaire, de mal être ou de harcèlement. Elle travaille en amont pour prévenir les conflits. Enfin, elle met en place des actions de sensibilisation.

Après plusieurs semaines, un diagnostic a été établi permettant de retenir deux axes de travail essentiels :

- Prévenir et lutter contre les violences, les conflits et le harcèlement.
- Prévenir et lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Depuis sa prise de fonction, Zoya Chaudry a déjà reçu une quarantaine d'élèves en entretien individuel.





Des entrepreneurs en herbe au collège Jean-Baptiste Clément

Le 8 février dernier, les élèves de la classe ULIS du collège Jean-Baptiste Clément sont venus rencontrer Quentin Gesell, Maire de Dugny, et les élus de la Ville, afin de découvrir les coulisses d'une collectivité locale et pour présenter les bases d'un projet d'entrepreneuriat imaginé par leurs soins.

Avec le soutien de la ville de Dugny et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), les élèves de la classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) du collège Jean-Baptiste Clément ont été accompagnés et encadrés par l'association Entreprendre Pour Apprendre (EPA) pour élaborer des pistes d'actions à partir d'une problématique donnée.

EPA est une association qui propose aux jeunes des expériences et opportunités collectives en lien avec leur environnement et le monde de l'entreprise pour leur donner la possibilité de s'épanouir et de développer leur créativité.

Au collège, les élèves de la classe ULIS ont pu explorer leurs talents d'entrepreneurs en herbe en imaginant collectivement un projet pour améliorer la vie des Dugnysiens. Au travers de séances de réflexion et d'échanges avec les citoyens, les services de la ville et les élus, les élèves ont imaginé une Maison de la Jeunesse avec pour mission de faciliter le lien entre les seniors et les jeunes. Le projet sera matérialisé sous forme de maquettes et soumis à l'ensemble des partenaires du projet.

Une chose est sûre, comme l'affirme le professeur référent M. BENAMAR : « Ce parcours influencera positivement l'avenir de ses élèves ».



Cause animale : la Ville saluée par le Conseil régional

La région Île-de-France a créé le label «Ville amie des animaux» afin de saluer le travail réalisé par les communes de son territoire en faveur de la protection des animaux et la défense de leur cause. Pour cette première édition, Dugny a reçu le prix d'encouragement du jury !

La Ville s'engage !

La nouvelle Municipalité a souhaité s'inscrire dans une démarche volontariste en faveur de la défense des animaux. C'est ainsi que des premières actions ont été menées en ce sens depuis juillet dernier, dont notamment une large campagne de stérilisation des chats errants dans le courant de l'automne ainsi que des opérations de sensibilisation du public sur ces thématiques. Qu'il s'agisse des chats, des chiens, ou encore de poulaillers, de ruches et d'hôtels à insectes... les animaux trouvent tous leur place à Dugny !

Un label spécifique

Afin de saluer et d'encourager les communes franciliennes qui s'engagent en faveur de la cause animale, la région Île-de-France a décidé de créer le label « Ville amie des animaux ». Cette action résulte de la volonté du Conseil régional d'améliorer la place de nos amis les bêtes sur nos

territoires et s'inscrit dans le cadre des conventions internationales sur les droits de l'animal. Ainsi, ce label repose sur trois axes principaux : promouvoir le respect du bien-être animal, valoriser la place des animaux au sein des villes et renforcer la place de l'animal auprès des citoyens fragilisés.

Les encouragements du jury

C'est pourquoi, dans le prolongement des premières actions portées en ce début de mandat, la Ville de Dugny et Céline Poulain, Adjointe au maire déléguée à la Cause animale, ont souhaité participer à la première promotion de ce label. Au total, 64 villes d'Île-de-France ont été distinguées. 20 d'entre elles, dont Dugny, ont reçu les encouragements du jury. De nouvelles actions seront portées durant les prochains mois avec comme objectif l'obtention de la première « patte » de ce label !

Lycée hôtelier : les futurs chefs se mobilisent contre la faim !

Par l'intermédiaire de l'association La Tablée des Chefs, une cinquantaine d'élèves du lycée François Rabelais ont participé les 16 et 17 mars dernier à la 8^{ème} édition de la Semaine des Écoles Hôtelières, action en faveur de l'aide alimentaire.

« Je suis là pour partager un moment avec vous et vous donner quelques astuces. On va faire ce repas avec amour, on met tout ce qu'on a dans ce repas et cela permettra de mettre du baume au cœur à celles et ceux qui en profiteront ». C'est par ces mots que Julia Sedefdjian, plus jeune cheffe étoilée au Guide Michelin en France, a motivé les élèves du lycée François Rabelais.

La marraine de la 8^{ème} édition de la Semaine des Écoles Hôtelières, opération menée par l'association La Tablée des Chefs, s'est rendue à Dugny le mardi 16 mars dernier, afin de rencontrer les chefs de demain et les sensibiliser à la précarité alimentaire. *« C'est un sujet qui me touche particulièrement. Les jeunes formés en écoles hôtelières ont envie d'aider sur ces sujets-là, et je vois que les élèves sont à l'écoute et comprennent la démarche ».*

Pendant deux jours, les jeunes dugnysiens ont réalisé pas moins de 300 repas.

Au menu ? Riz pilaf au curry, lentilles, légumes de saison avec en dessert un délicieux crumble aux pommes.

Ces repas ont été distribués à l'église Saint-Augustin mais également à la Croix-Rouge de Dugny, le jeudi 18 mars, pour les bénéficiaires de la Ville. Accompagnés de leur professeur, quatre élèves ont participé à la distribution des repas, leur permettant ainsi d'aller au bout de l'opération.

« C'est une très belle action que vous avez menée et nous vous remercions pour l'aide que vous apportez aux habitants » a félicité, Quentin Gesell, Maire de Dugny, aux quatre lycéens présents.



Plan climat territorial : un projet ambitieux pour lutter contre le réchauffement climatique

Le Territoire de Paris Terres d'Envol et ses villes membres ont décidé d'élaborer un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Objectif : la neutralité carbone en 2050.

Pour atteindre cet objectif, il faudra agir à la fois sur le climat (réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise des consommations énergétiques, amélioration de la qualité de l'air) mais aussi s'orienter vers un développement écologiquement soutenable (vigilance à l'égard de la biodiversité, de l'imperméabilisation des sols et de la qualité de la ressource en eau).

Le territoire a mis en place un plan portant sur quatre thématiques du quotidien et qui nous concernent tous : se déplacer, habiter, consommer et préserver la planète.

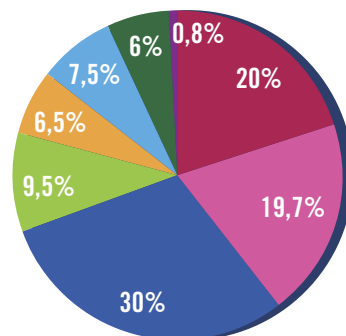
Des actions concrètes

Pour diminuer l'impact des transports, notamment des véhicules individuels, Paris Terres d'Envol a pris des initiatives en faveur du vélo. Un premier box de stationnement vélo sécurisé a été installé en gare du Vert-Galant à Villepinte. Il est gratuit et compte 80 places. À l'échelle de l'habitat, l'accent a été mis sur la lutte contre la précarité énergétique.

Près de 700 ménages modestes résidant en zone pavillonnaire ont ainsi été soutenus sur tout le territoire depuis 2016 et un fonds dédié aux copropriétés dégradées finance déjà des travaux dans certaines copropriétés. Enfin, d'autres actions sont menées pour réduire le gaspillage alimentaire ou encore maintenir la biodiversité notamment du Ru du Sausset, dernier ruisseau à ciel ouvert de Seine-Saint-Denis, au nord du territoire, vers la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle. Au total, ce sont 21 « fiches actions » qui ont été élaborées pour permettre à tout un chacun d'y inscrire son projet et d'agir concrètement, au niveau local, pour une planète plus verte. Si vous aussi, vous souhaitez apporter votre contribution, rendez-vous sur www.paristerresdenvol.fr.



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SECTEUR (2,3 MtCO_{2e})



tCO_{2e} : tonnes équivalent CO₂

Création d'un réseau de chaleur urbain pour Dugny et Le Bourget

La création d'un réseau de chaleur urbain dans le périmètre du futur Village des médias, étendu ensuite aux villes de Dugny et du Bourget constitue une des actions phares du Plan climat territorial. Début mars, Paris Terres d'Envol et la Solideo, société en charge des ouvrages olympiques des Jeux de Paris 2024, ont approuvé une convention de subvention s'élevant à 2 953 000 euros pour la réalisation des ouvrages du réseau de chaleur (réseau de distribution enterré et postes de livraison) sur le futur Village des médias en 2024.

Le souhait de la Ville de Dugny est que cet équipement constitue la première pierre d'un réseau qui alimentera, à terme, Dugny et Le Bourget en incluant la plateforme de l'Aéroport Paris-Le Bourget. Un tel projet permettrait de laisser aux habitants un héritage énergétique et exemplaire en matière de développement durable après les Jeux de Paris 2024. Il s'appuie, pour ce faire, sur une étude de faisabilité menée en 2019 et qui conclut qu'un réseau de chaleur de grande envergure alimenté par une géothermie profonde (70% d'énergie renouvelable) est viable à l'échelle des deux villes dont l'Aéroport Paris-Le Bourget.

C'est dans cette optique que Dugny a choisi de transférer en décembre 2020 la compétence des réseaux de chaleur à Paris Terres d'Envol. Les avantages d'un tel réseau de chauffage urbain sont une stabilité du prix pour les consommateurs (moins fluctuant que les énergies fossiles telles que le gaz), une dépendance moindre aux énergies fossiles et un levier efficace pour lutter contre le réchauffement climatique.

La parole à Dominique Gaulon,



Adjoint au maire, délégué à l'Urbanisme, à l'Habitat, au Développement durable et à la Politique énergétique.

Pourquoi Dugny a fait le choix de transférer la compétence des réseaux de chaleur à Paris Terres d'Envol ?

La Ville a une forte volonté de s'engager pour les Objectifs de développement durable de 2030. Elle voulait saisir l'opportunité de la réalisation d'un chauffage par énergie renouvelable pour alimenter le Village des médias de 2024 afin d'en faire profiter l'ensemble des habitants en construisant un réseau de chaleur, de façon pérenne. Le projet est ensuite devenu territorial avec l'envie du Bourget et d'Aéroport de Paris de s'y associer. Au regard de la complexité technique et financière et de l'intérêt territorial d'un tel projet, nous nous sommes tournés vers Paris Terres d'Envol à qui nous avons confié cette compétence début décembre 2020.

Qu'attendez-vous de ce futur réseau de chaleur pour les Dugnysiens ?

Sa construction sera le premier grand pas de la Ville en matière d'énergies renouvelables. C'est un projet à long terme, qui devrait aboutir en 2027-2028, et permettra de prendre de l'autonomie face aux énergies fossiles, vouées à disparaître, et probablement d'abaisser la facture de chauffage des Dugnysiens.



Le couple Socrate prend son envol

Arrivés à Dugny en janvier 1989, Marc et Catherine Socrate auront connu plusieurs générations de familles à travers leur pharmacie Les Ailes d'or. A la retraite depuis quelques semaines, ils reviennent sur leur parcours.

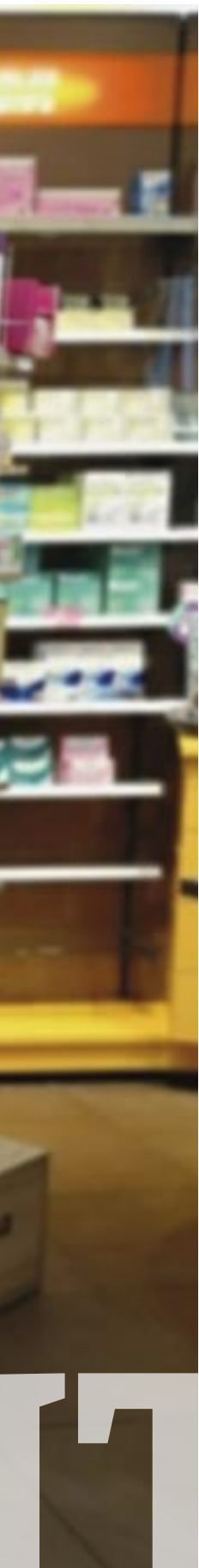
Ils se sont retirés officiellement le 7 janvier 2021. Et au moment de faire le bilan de ces trente-deux années à servir la population dugnysienne à travers leur pharmacie "Les Ailes d'or", Marc et Catherine Socrate n'en tirent que du positif. *« Il n'y a pas eu de négatif, on a connu trois maires différents, et surtout parfois jusqu'à quatre générations dans une même famille. C'est sûr que quand ça arrive, on prend un sacré coup de vieux ! »* explique Marc. L'homme désormais à la retraite a passé les quatorze premières années de sa vie en Côte d'Ivoire, entrecoupées de quelques passages par la France tous les deux ans durant l'été. *« Un jeune s'adapte très rapidement, c'était plus compliqué pour mes parents lorsqu'il a fallu revenir en France »*. Avec Catherine, ils se sont connus sur les bancs de la fac, à Châtenay-Malabry, alors qu'ils réalisaient tous les deux des études en pharmacie. Une vocation plus qu'un métier pour Catherine. *« Ce qu'on aime, c'est le contact avec les gens, car c'est un commerce au départ. Nous sommes médecins sans vraiment l'être. Les gens viennent nous voir pour les premiers bobos, et si c'est dans nos compétences nous arrivons à leur venir en aide »*.

Après avoir été salarié pendant quatre ans, le couple décide en janvier 1989 de reprendre la pharmacie "Les Ailes d'or", toute première pharmacie sur Dugny. Un choix loin d'être anodin pour Marc. *« Je suis un grand passionné d'aviation. Il y avait la fête du Bourget, avec l'aéroport à côté, c'était idéal pour moi. »* Une passion qui les a poussés à ne pas changer le nom de l'officine.

« Ce nom est en rapport avec l'uniforme et le costume des aviateurs de l'aéroport, explique Catherine. C'est beaucoup mieux comme nom que « pharmacie de la gare » ou « pharmacie de la poste » qu'on retrouve très souvent dans les villes ». Autre point positif : le côté village et familial de Dugny. *« Même si elle a beaucoup changé aujourd'hui, c'est une petite ville avec beaucoup de verdure et ce grand parc à côté. Tout le monde se connaît et c'est d'ailleurs le côté très sympa de Dugny »*. Le couple a connu et vu grandir énormément de monde, à commencer par M. le Maire Quentin Gesell. *« Je trouve ça génial ! s'enthousiasme Marc. On l'a vu naître, on l'a vu grandir, et on l'a même vu dans le ventre de sa maman. Et aujourd'hui, il est devenu Maire, c'est super de voir évoluer un enfant en homme »*.

Revers de la médaille, au fil des années, Marc et Catherine ont perdu bien plus que de simples clients. *« Malheureusement, plus on avançait en âge, plus des gens qu'on considérait comme des amis disparaissaient, souffle Catherine. Le virus nous a fait beaucoup souffrir, on a beaucoup travaillé mais ça a été usant psychologiquement et moralement. Les petites mamies qui venaient de moins en moins. On les voit s'éteindre comme des chandelles... Il y a un moment on s'est dit qu'il fallait tourner la page et laisser la place aux jeunes »*.

Aujourd'hui à la retraite, un nouveau job les attend : celui de grands-parents. *« Nous avons trois petits-enfants. On va pouvoir s'occuper d'eux, faire un peu de sport et bien sûr voyager »*.



Plus
d'images

Atelier MuMo

Du 25 au 29 janvier,
ateliers artistiques des élèves des écoles
P. Langevin, H. Wallon et du collège J.B. Clément
dans le cadre du MuMo (Musée Mobile).



Le 10 février,
les nouveaux élus au Conseil Municipal
des Enfants ont pris leurs fonctions.



Semaine Paralympique

Du 1^{er} au 5 février,
ateliers autour du Cécifoot dans les écoles
élémentaires avec les éducateurs sportifs
et flashmob à l'accueil de loisirs
en partenariat avec l'USEP 93.



Le 15 février,
Odette Obedia, la doyenne
de notre ville, a fêté ses 99 ans !



Le 23 février,
spectacle "les secrets de Joyeux et Pakontan"
à l'accueil de loisirs pour les maternels .

Le 4 mars,
session de diagnostic en marchant au Pont-Yblon, en présence de l'État, du bailleur, de l'association « Ensemble Pont-Yblon », des services et des élus de la Ville. L'occasion de faire un point sur la réhabilitation du quartier et d'évoquer des nouvelles perspectives pour améliorer le cadre de vie des habitants.



Journée internationale des Droits des femmes

En mars,
exposition de portraits de 24 femmes
mobilisées dans la vie associative,
plusieurs activités dans les écoles, la Maison
des Parents et le Lycée hôtelier F. Rabelais.





Le 11 mars,
journée nationale d'hommage
aux victimes du terrorisme.



Le 19 mars,
journée nationale d'hommage et de
recueillement à la mémoire des victimes
civiles et militaires de la guerre d'Algérie
et des combats en Tunisie et au Maroc.

UN NOM, UNE RUE, UNE HISTOIRE

Laetitia et Henri TRÉDEZ

Henri Trédez, né à Loos dans le Nord en 1883, est un ouvrier venu s'installer à Saint-Denis. Il rapporte de l'horreur des tranchées de la Première Guerre Mondiale une haine de la guerre.

Laetitia Augustine Trédez, son épouse, née Girard, originaire de la Manche, est une petite femme infatigable toujours à l'ouvrage. C'est elle, plus instruite, qui donne à Henri les notions de lecture et d'écriture.

Ce couple modeste et humble, militants communistes, entre dans la clandestinité dès 1939 au début de la Seconde Guerre Mondiale. Restés à Saint-Denis sous l'occupation allemande pendant l'été 1940, ils créent un réseau de résistance qui rétablit les liens entre les dirigeants communistes de la ville, Fernand Grenier, Gaston Dourdain et les frères Louis et François Larivière, militants de Dugny repliés avec leurs familles dans le quartier de la Mutuelle. Le couple Trédez, les « petits vieux » comme on les surnomme alors, se charge de la diffusion clandestine du matériel et de la presse de la Résistance. Ils préparent aussi les coups armés effectués par les frères Larivière contre l'occupant dans la région.

Le 20 août 1942, le réseau tombe dans une rafle de la police vichyste. Louis Larivière se suicide. Sa compagne Léone Seignolle est déportée en Allemagne, d'où elle ne reviendra pas. François Larivière, ainsi qu'Adéodat, le fils de Louis, échappent à la rafle. Ils rejoignent d'autres groupes de la Résistance, continuant le combat jusqu'à la Libération. Marthe, l'épouse de François, enceinte,

est placée à l'hôpital. Henri et Laetitia Trédez sont emmenés au commissariat où ils sont battus, puis livrés à la Gestapo qui les torture. Henri qui perd un œil est ensuite emprisonné à Chateaubriand, au camp de Voves, puis à Pithiviers jusqu'en 1944. Laetitia, la tête écrasée à coups de talons sous la torture, semble avoir perdu la raison. Emprisonnée à Fresnes, elle est enfermée à l'asile Sainte-Anne où un médecin résistant, le Docteur Porrière, la sauve et la conserve près de lui jusqu'à la Libération.

En 1946, Laetitia et Henri Trédez, de nouveau réunis, quittent Saint-Denis pour habiter Dugny dans l'ancien moulin au numéro 2 de la rue Georges Guynemer, auprès de leur grand ami François Larivière, devenu maire de la ville. Ils y vivent, modestes et honnêtes militants tranquilles au grand cœur, très aimés de tous. Laetitia exerce la fonction de conseillère municipale de Dugny de 1953 à 1965. Henri Trédez décède à l'hôpital Avicenne de Bobigny en août 1968. Laetitia le rejoint 5 mois après, le 14 février 1969. Ils reposent aujourd'hui au cimetière nouveau, rue Adolphe Wersand à Dugny.





En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.



Paola MELICA
Adjointe au maire,
déléguee à la Solidarité,
aux Seniors et au Logement



Marie-Nélla HIERSO
Conseillère municipale,
déléguee aux Animations
seniors et à la Dépendance

GROUPE "DUGNY POUR TOUS" CRÉONS UN VÉRITABLE PÔLE POUR NOS SENIORS !

Il y a un an, l'arrivée de la pandémie liée à la Covid-19 et le premier confinement ont causé la fermeture de l'Espace Municipal des Seniors et à l'arrêt des activités proposées par le club Gaston Dutour. Pour autant, cette situation ne doit pas s'éterniser. C'est pour cela qu'avec notre maire, Quentin Gesell, nous avons rencontré les bénévoles de cette association durant le mois de février afin de préparer les bases d'un plan de reprise des activités.

Avec l'appui du Centre Communal d'Action Sociale, nous souhaitons donc créer un véritable pôle exclusivement

réservé aux seniors dugnysiens. Avec du personnel dédié, nos aînés pourront ainsi bénéficier d'activités, d'accompagnements et d'ateliers spécifiques, toujours dans les locaux de l'Espace Municipal des Seniors.

Nous travaillons actuellement avec les services pour proposer très prochainement un premier programme d'animations adapté à la situation sanitaire que nous connaissons, sous réserve bien sûr de nouvelles directives gouvernementales.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour permettre à nos aînés de retrouver très rapidement les chemins des activités partagées et de la bonne humeur !



Faouzi GUELLIL
Président
du groupe

Janine LOPEZ
Franck LECONTE
Sarah BOUZID

GROUPE "AU CŒUR DE DUGNY" CHÈRES DUGNYSIENNES, CHERS DUGNYSIENS,

La Ville de Dugny a fait la une des médias ces derniers temps, non pas pour la valoriser mais plutôt pour pointer du doigt de nombreuses incivilités commises par quelques jeunes en perdition. Face à cet accroissement de violence et de sentiment d'insécurité, la Municipalité ne peut pas rester inerte. Il ne suffit pas d'augmenter les effectifs de la Police Municipale et le nombre de caméras sur notre Ville, il est nécessaire de répondre par des actes concrets.

Pourquoi ces jeunes en sont-ils arrivés là ? Comment les aidons-nous ?

Oui à la répression quand elle est nécessaire mais nous devons avant tout

prioriser les actions de préventions, de la lutte contre le décrochage scolaire.

Nous, élus de groupe « Au cœur de Dugny », pensons qu'il est nécessaire de réunir en urgence tous les acteurs du Conseil Local de Prévention de la Délinquance (CLSPDR) et notamment les acteurs éducatifs. Nous faisons de la réussite éducative notre priorité. Nous veillerons à ce que l'accent soit mis sur cette politique publique dans le cadre du prochain budget, et nous continuerons le combat pour que notre Ville bénéficie d'un classement en réseau d'éducation prioritaire (REP).

Pour reprendre une citation de NESLON MANDELA, « l'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde »



Frédéric NICOLAS
Président
du groupe

Françoise SAUVAGET
Malet DRAME

GROUPE "RENOUVEAU POUR DUGNY"

QUEL AVENIR POUR DUGNY ?

Depuis le 2^{ème} tour des élections municipales, les conseils municipaux très espacés ne traitent uniquement que de sujets de gestion courante et nous sommes toujours en attente de la mise en œuvre du programme pour lequel la majorité actuelle a été élue.

Ainsi, le débat d'orientation budgétaire a montré que la majorité fonctionne « à tâtons » sans être capable d'afficher une politique claire, transparente et en phase avec les attentes des Dugnysiens. Par ailleurs, nous nous inquiétons du souhait de la majorité municipale de vouloir « redynamiser son centre-ville

par la création d'opérations mixtes de logements et de commerces dans le diffus ».

A cet égard, et comme nous l'avons toujours défendu, notre conviction est que la redynamisation du centre-ville ne doit pas passer par la bétonisation !

Aussi, nous déplorons que durant cette période de crise sanitaire, la majorité n'ait pas eu l'idée de mettre en place un système de solidarité actif pour aider les Dugnysiens qui se retrouvent en situation de fragilité financière.

Pour conclure, nous faisons tous le constat que Dugny est en léthargie, et nous craignons qu'il ne s'agisse encore d'une année pour rien...



Séverine LEVÉ

Présidente
du groupe

Michel ADAM
Julie SANS
Mohamed IMZILNE

GROUPE "LA FORCE DE L'EXPÉRIENCE"

L'ANNÉE 2021, TOUJOURS MARQUÉE PAR LA PANDMIE DE COVID 19, SERA INCONTESTABLEMENT PRÉOCCUPANTE ET DIFFICILE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Nous espérons que la commune de Dugny sera à la hauteur des attentes et des besoins des habitants.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons assisté à la présentation du Plan Prévisionnel d'investissement qui nous dévoile les grandes lignes budgétaires prévues pour les 3 années à venir.

Nous avons pu remarquer que la majeure partie de ces orientations étaient simplement la reprise du travail

déjà engagée par André VEYSSIERE et sa majorité municipale lors du précédent mandat. Il serait donc hypocrite et malhonnête de vous dire que celles-ci ne sont pas partagées par notre groupe.

Elles correspondent aussi en partie aux promesses que nous avons soumises aux électeurs lors des dernières élections municipales de 2020.

Cependant, n'ayant pas eu toutes les réponses à nos questions, lors de la commission des finances le 09 février dernier sur les revues de projets et sur les actions que l'équipe majoritaire ne souhaite toujours pas dévoiler, nous nous sommes abstenus pour ne pas approuver des incertitudes.



Karim AMIMEUR
indépendant

INDÉPENDANT

Un an déjà que la pandémie est là et force est de constater que la stratégie vaccinale du gouvernement est lamentable. A Dugny, aucun centre n'est encore ouvert pour vacciner nos anciens et les plus fragiles alors qu'un article du Parisien évoque les personnes venant se faire vacciner chez nous et qui vivent à Paris ou ailleurs.

Les habitant(e)s de notre département ne sont pas une priorité, encore une fois...

Pour ce qui est de la politique municipale, la jeunesse et nos écoles ne le sont pas non plus. Lors du

dernier conseil municipal, le rapport d'orientation budgétaire était pour moi très clair : pas de priorité pour nos enfants (jeunes et moins jeunes). Alors, oui, le Maire nous a exposé quelques mesures dans leur direction mais rien n'était écrit dans son rapport. Avouez que cela ressemble quelque peu à du bricolage de dernière minute après les remarques faites en commission par moi-même et d'autres...

Où sont les mesures promises dans le programme « Dugny pour tous » ? Apparemment, il faut attendre.

Enfin, je n'ai pas obtenu de réponses aux questions diverses posées, en particulier concernant le personnel communal et les dysfonctionnements de certains services. A suivre.

**ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
& RÉGIONALES
13 ET 20 JUIN 2021**

**JE VIS À DUGNY,
JE VOTE À DUGNY !**

INSCRIVEZ-VOUS SUR
LES LISTES ÉLECTORALES

**AVANT LE
7 MAI 2021**

PLUS D'INFOS

VILLE DUGNY

Élections régionales et départementales 2021 : Les scrutins se tiendront les 13 et 20 juin

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions). En dehors de cette situation, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Comment s'inscrire ?

En ligne : Vous devez utiliser le télé service de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

Ou en Mairie auprès du service des Affaires générales.

Agenda

Bus de l'initiative

☛ Mercredi 21 avril
de 15h à 18h
Parvis Edith Piaf

Cérémonie commémorative de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

☛ Dimanche 25 avril
à 10h
Place du 16 août 1943

Forum emploi formation

☛ Mercredi 28 avril
de 15h à 18h
Parvis Edith Piaf

The Red Folks, concert

☛ Vendredi 7 mai
à 20h30
Salle Henri Salvador

Cérémonie commémorative de la Journée nationale de la victoire du 8 mai 1945

☛ Samedi 8 mai à 10h
Place du 16 août 1943

Le Dodolé de Zékéyé par Didier Sipié de la compagnie Issue de Secours

☛ Mercredi 12 mai
à 10h30
Médiathèque Anne Frank

Contes bleues, contes kamishibai, par Laure Gouget et René Lagos-Diaz de la compagnie Cela Dit

☛ Mercredi 26 mai
à 15h
Médiathèque Anne Frank

Spectacle pour la Fête des Mères

gratuit mais sur inscription au service culturel

☛ Samedi 29 mai
à 15h
Salle Henri Salvador

Lucie et ses amis par Michel Aymard de la Compagnie Issue de secours

☛ Mercredi 2 juin
à 10h30
Médiathèque Anne Frank

Don du Sang

☛ Samedi 5 juin
de 9h à 13h30
Salle Henri Salvador

Balade "À la découverte des cités jardins de Dugny"

☛ Samedi 5 juin
Rendez-vous à 15h
Parvis Edith Piaf

Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940

☛ Vendredi 18 juin
à 17h
Place du 16 août 1943



Places en crèche : Inscriptions pour la rentrée prochaine

Les inscriptions pour la prochaine commission d'attribution des places en crèche pour la rentrée de septembre 2021 se déroulent actuellement et se **clôtureront le 26 avril 2021 au soir**.

Au-delà de cette date, aucune inscription ne pourra être prise en compte.

Conditions d'inscription :

- **Etre résident Dugnysien** (pour le multi-accueil municipal et le multi-accueil Eden Baby Park) **ou résident de la Seine-Saint-Denis** (pour la crèche départementale).
- Avoir une demande compatible avec les horaires des structures.

Inscription sur RDV uniquement : Une seule inscription vaut pour les trois structures

- Soit auprès de **la crèche départementale** au 01 71 29 44 68
- Soit auprès du **multi-accueil municipal** au 01 49 92 66 10



Jobs d'été : postulez avant le 30 avril !

Les vacances d'été sont souvent synonymes d'opportunité pour réaliser une première expérience professionnelle. C'est pourquoi la Ville de Dugny propose cette année plusieurs emplois saisonniers afin de renforcer ses effectifs durant la période estivale dans les services d'animation, des espaces verts ou encore de la voirie.

Comment postuler ? Il suffit d'envoyer un CV et une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire (1, rue de la Résistance 93440 Dugny) avant le 30 avril 2021. Une réponse positive ou négative vous sera ensuite donnée dès que les besoins des services seront connus (au plus tard au début du mois de juin).



1 277 euros pour le TÉLÉTHON !

Malgré une fin d'année difficile, la solidarité des Dugnysiens a permis de récolter 277,10 euros grâce aux commerçants des quartiers qui ont mis à disposition des petites tirelires.

Le Conseil municipal de février a complété cette aide en accordant une subvention exceptionnelle de 1 000 euros au bénéfice de l'AFM TÉLÉTHON.

**Vous pouvez donner toute l'année
via le site www.afm-telethon.fr**



Balades thermiques : identifiez vos problèmes d'isolation

Soucieux des différentes problématiques que vous pouvez rencontrer au quotidien au sein de votre propriété (isolation thermique, problèmes d'étanchéité, etc.), la ville de Dugny et Paris Terres d'Envol vous proposent de vérifier l'isolation de votre habitat à l'occasion d'un moment convivial organisé avec le soutien de l'Agence Locale de l'Energie (ALEPTE).

L'ALEPTE informe, sensibilise et conseille les habitants des huit villes de Paris Terres d'Envol.

Depuis février, ce sont 13 foyers dugnysiens qui ont pu bénéficier d'informations sur leurs pavillons à travers une caméra thermique.

Nous tenons à vous préciser que cette expertise technique est gratuite et a un caractère non commercial.

Pour plus d'informations :
www.paristerresdenvol.fr

Renseignements : auprès de l'opérateur
Citémétrie au 01 53 91 03 07 ou par mail
pig.paristerresdenvol@citemetrie.fr.



Votre bac à déchets a disparu ou est endommagé ?

Vous habitez un logement individuel et rencontrez une difficulté avec votre bac à déchets ? Peut-être que celui-ci a disparu ou est endommagé ? « Terres d'Envol j'écoute » est à votre disposition ! Ce service vous permet de signaler tout problème de bacs et de collectes. Les téléconseillers de Paris Terres d'Envol se chargent de vous informer et de déclencher, si besoin, l'intervention de leurs techniciens. **N'hésitez pas à contacter le 0 800 10 23 13 (service & appel gratuits).**



Encombrants : dates des prochaines collectes

Les collectes des encombrants ont lieu **tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois**. Les prochaines collectes auront donc lieu le 1^{er} avril, le 15 avril et le 6 mai. Les objets doivent être sortis la veille au soir et ne doivent pas gêner la circulation des véhicules ni des piétons.

Merci de bien respecter ces consignes.

**Plus d'informations : 0800 10 23 13 et
sur paristerresdenvol.fr**



Le 29 mai, le lycée Robert Schuman vous ouvre ses portes

Le lycée Robert Schuman de Dugny vous invite à découvrir ses filières et formations à l'occasion des portes ouvertes du samedi 29 mai 2021, de 9h à 13h.

Le lycée Robert Schuman propose des formations industrielles de la troisième au BTS à Dugny depuis 1976.

Cet établissement forme des techniciens et des ingénieurs dans trois domaines : informatique, mécanique et maintenance.

Voici la liste des formations proposées :

- **Troisième prépa-métiers** : 8h de découverte professionnelle par semaine
- **Bac Pro TU** : Technicien d'Usinage pour concevoir et produire des pièces (imprimantes 3D)
- **Bac Pro MEI** : Maintenance des équipements industriels pour les énergies et l'automatisation
- **Bac STI2D** : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable option SIN (informatique) et ITEC (innovation technologique)

- **Bac pro SN** : Systèmes numériques pour l'informatique et le réseau
- **BTS SIO** : Services informatiques aux organisations avec une option en programmation et en réseau (1^{ère} année en scolaire et 2^{ème} année en apprentissage)
- **BTS CPRP** : Conception des processus de réalisation de produits pour l'ingénierie en conception et réalisation de produits industriels (deux années en apprentissage)

Si vous désirez plus d'informations, connectez-vous sur le site internet du lycée : www.lyceerobertschuman.com

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en appelant le 01 48 37 74 26 ou envoyer un mail à administration@lyceerobertschuman.com



Mariages : un cadeau-souvenir ancré

Il est de tradition que les couples officialisant leur union dans la salle des mariages de notre Ville repartent avec un petit cadeau en guise de souvenir. Un bouquet de fleurs, un livre, une médaille... Les idées se sont succédées au fil des années. Désormais, les époux repartiront avec un cadeau plus symbolique : le stylo avec lequel ils auront signé l'acte de leur union. La salle des mariages n'attend plus que vous !



Cimetières : pensez à renouveler votre concession

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière (caveau, tombe, case de columbarium, etc.) dont vous achetez l'usage mais pas le terrain. Celle-ci est actée par un arrêté qui détermine les noms des bénéficiaires ainsi que la durée. Toutefois, avec le temps, il arrive que les bénéficiaires oublient l'échéance de la concession. Pas de panique, si votre concession arrive à échéance, la Ville se chargera de vous prévenir par courrier ou en apposant une plaque au pied de la sépulture. Il faudra ensuite vous rapprocher du service des Affaires Générales, situé au sein de l'Hôtel de Ville, pour renouveler la concession. Si vous ne renouvelez pas votre concession dans les deux ans qui suivent son échéance, la Ville peut être amenée à la reprendre et à procéder à l'exhumation des corps. Soyez donc vigilants.



Horaires des cimetières

Depuis le 1^{er} mars et jusqu'au 2 novembre prochain, les cimetières municipaux sont passés aux horaires d'été. Toutefois, à l'heure où nous écrivons ce journal, le couvre-feu est toujours effectif sur l'ensemble du territoire national. C'est pourquoi, **les cimetières sont désormais ouverts tous les jours de 8h00 à 18h45**. Lorsque les mesures de confinement seront levées, les cimetières rouvriront aux horaires habituels, c'est-à-dire de 8h00 à 19h00.

Etat Civil

NAISSANCES :

EN DECEMBRE : SIDIBÉ Fylie, Soumeiya / MOUDNIB Assia / TONY Dina, Andréa / SYLLA Hawa / GUEYE Lissa, Aissata / BALABAN Yasin, Timurhan / BOUDJENANE Nahil, Yanis / DIA Djené, Jodie, Angelina / GAURIAT Léena / CHIKOU Naël / ISLAM Azreen, Sherish / CHIKH Djibril / HASSOUNI Elya / KANTAOUI Ismaël / ATTA Amber / ZETTOTA Enzo, Charaf-Eddine, Walid / ZETTOTA Alezio, Jean-Claude, Ahmed / KHALAF Nelya, Mona / MATIAS Shayana

EN JANVIER : HAMADI MBINGA Rehema-Ali / NAJJAR Nidhal / DJOUMBI Celia, Celvy, Peniel / DIOMBERA Kadidja / MBADECK NKAZE Salomé, Annita, Bridget / LÉCAUT Ambre / NEVES Eva, Jorja

EN FÉVRIER : CHEMAA Kenza / DAURAT Aurélia / BECHAR-MOUSSA Elya, Lyla, Hedya.

RÉCTIFICATIF : CHEMAACHAHED Kaïs 11/2020 / CHAHED Helley 11/2020 / LHOTEL RICORDEAU Maddy, Laura, Anita 11/2020

MARIAGES :

EN JANVIER : BADDI Abderrahman et HASSOUN Chaimae / ANYIMU Joseph et TAKUNCHI EBANGHA Elisabeth

EN FÉVRIER : NAVARRO Michael et HAMMOUTENE Lisa / FIRAD Tarik et MOUSSACEB Bariza

DÉCÈS :

EN DECEMBRE : CLERET André / VASIC Leposava / GILLES Daniel / SAINZ Patricia / SEGUIN Jeannine / OURAGHI Ahmed

EN JANVIER : DUPUY Jean-Pierre / GAMBS Robert / MATYNIA Odette / KEBLI vve ZEROUALI Fatima / SELVARETNAM épouse SUBRAMANIAN / BERTRAND vve LORION Rolande / ROMAIN Jean-Claude

EN FÉVRIER : SALINGUE Laurent / RIBERI vve PARIENTI Jacqueline / BOUTGAROUT Said EZZINE épouse GUÉNOT Bouchra / MEHDIOUI Fatsa / MAROUF Mourad



HOMMAGE À ODETTE MATYNIA

La Ville de Dugny a appris avec tristesse la disparition de Madame Odette Matynia, dans sa 81^e année. Personnalité forte de la vie politique dugnysienne durant plus de 35 ans, Odette Matynia avait été première adjointe au maire de Dugny de 1989 à 2014, notamment en charge des Finances et des Ressources humaines. Malgré la maladie, elle avait gardé un œil attentif à la vie locale et politique de notre ville. En reconnaissance de cet engagement et sur proposition de Quentin Gesell, Maire de Dugny, le Préfet de la Seine-Saint-Denis lui a décerné la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à titre posthume.

A sa famille et à ses proches, la Ville de Dugny ainsi que la rédaction de *Dugny Plus* adressent leurs plus sincères condoléances.



VILLE-DUGNY.fr

14h > 18h Salle Henri Salvador

OUVERT À TOUS



MERCREDI

28

AVRIL

2021

FORUM EMPLOI FORMATION



Rencontres
de professionnels

Offres d'emplois

Infos et conseils,
formations et
autres alternatives

PENSEZ
À VOS CV

